

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-77_2025-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation
22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

RPE - Convention avec un établissement d'accueil des personnes âgées
N°77/2025

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Présents

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

Absents

Vu la délibération n°55/2011 du 5 juin 2011, par laquelle le Conseil communautaire décidait la création d'un Relais Assistantes Maternelles Itinérant sur le Val d'Amour,

Considérant les animations du Relais Petite Enfance du Val d'Amour destinées aux enfants et à l'ensemble des assistantes maternelles du Val d'Amour,

Considérant la mise en place d'animations intergénérationnelles sur le Val d'Amour,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec un établissement d'accueil de personnes âgées.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

